

DOMAINE CHADEYRON
Quartier Chadeyron

07150 LAGORCE
VALLON PONT D'ARC
06.78.56.56.69 04.75.88.04.81

RÉSERVATION :

Les réservations se font uniquement avec le formulaire de réservation, après accord du **Domaine de CHADEYRON**.

A réception de votre réservation et de votre acompte, nous vous adresserons, une confirmation de réservation. Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou louée. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Des arrhes représentant 30 % du prix total + 30 € de frais de réservations non déductibles doit être versé lors de la réservation **à l'ordre du Domaine de Chadeyron**, le solde est à régler 90 jours avant l'arrivée, sans relance. Sans règlement du solde dans le délai prévu, nous nous réservons le droit d'annuler votre réservation et l'acompte précédemment versé restera acquis par le **Domaine**.

MODIFICATIONS ET ANNULATIONS :

Modifications de réservations : Les réservations ne peuvent être modifiées qu'au plus tard 6 semaines avant la date de début du séjour ou dans la limite des disponibilités à la date de la modification.

Arrivée retardée - Départ anticipé : En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur votre réservation, aucun remboursement ne sera effectué.

Annulations :

1 - Du fait du **Domaine de CHADEYRON** : En cas d'annulation d'un séjour pour des raisons nous incombant, à l'exception de cas de force majeure nous conduisant à annuler pour des raisons de sécurité des vacanciers, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées.

2 - Du fait du locataire : En cas de résiliation plus de 90 jours avant le début du séjour, le montant de vos arrhes resteront acquis au **Domaine**. En cas de résiliation moins de 90 jours avant le début du séjour, la totalité du prix du séjour sera dû. **Pour ces raisons nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation et interruption de séjour.**

DOMMAGES : Les équipements et installations doivent être utilisés conformément à leur destination ordinaire. Toute dégradation des locaux, perte ou destruction des éléments mobiliers qui garnissent la maison engage de plein droit la responsabilité de son auteur. Le client locataire en titre d'un hébergement locatif est personnellement responsable de tous les dommages, pertes ou dégradations apportés à l'hébergement, commis par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rende visite. Il doit être assuré en Responsabilité Civile.

Une caution de 3000 € devra être versée par le locataire à l'arrivée et avant la prise en possession de l'hébergement pour dégradations éventuelles et sera restituée, après examen des lieux, le lendemain au plus tard. La location doit être nettoyée par vos soins. Une somme forfaitaire de 500 € sera retenue si la location n'est pas rendue dans le meilleur état de propreté possible. (l' inventaire se fait en général le samedi matin ou le jour du départ à 10 h).

ANIMAL DOMESTIQUE : Votre animal est admis, à condition d'avoir été déclaré lors de la réservation, de respecter les règles élémentaires d'hygiène et l'intégrité des installations. Son carnet de vaccination doit être à jour et doit pouvoir être présenté. Les animaux domestiques ne sont pas admis dans la piscine.

TROUBLE ET NUISANCE : afin de limiter les nuisances sonores, il est demandé de réduire le bruit à l'extérieur du Mas à partir de 22 H.

A PROXIMITE :

A l'arrière de notre Mas, nous avons un petit camping où vous pourrez bénéficier , de différentes commodités [snack (pizza, steak-frites etc...) ; bar ; petite épicerie ; glaces ; documentations touristiques ; (pain et viennoiseries tous les matins sur commande) ; jeux d'enfants et pataugeoire].

Date :

Nom Prénom et Signature du Locataire :